

Département
ISERE

Canton
**BOURGOIN-
JALLIEU**

Commune
SAINT-CHEF

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité – Fraternité

N° 2020/81

**OBJET : Délégation de fonction et signature à Mme Arlette-
Marie GADOUD, 6^{ème} adjointe**

Le Maire de SAINT CHEF,

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au maire, sous sa surveillance et responsabilité, une partie de ses fonctions aux adjoints et à des membres du conseil municipal ;

Vu le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 3 juillet 2020 ;

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du maire au bénéfice de Mme Arlette-Marie GADOUD, 6^{ème} adjointe ;

A R R E T E

Article 1^{er} : Délégation de fonctions

Délégation de fonctions est donnée à Mme Arlette-Marie GADOUD, 6^{ème} adjointe, dans les domaines de la Culture et du Patrimoine.

Article 2 : Délégation de signature

Délégation est donnée sous ma surveillance et ma responsabilité à Mme Arlette-Marie GADOUD, 6^{ème} adjointe, pour signer tous actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article 3 : Entrée en vigueur de la délégation

La présente délégation est exécutoire à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication. Elle est notifiée à l'intéressée.

Article 4 : Application

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notifié à Arlette GADOUD
le 7/07/2020.

FAIT à SAINT CHEF, le 7 juillet 2020
Le Maire,
Alexandre DROGOZ



Acte rendu exécutoire
compte tenu de sa publication le 07.07.2020
Certifié exact
Le Maire
Alexandre DROGOZ